

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

ON S'ABONNE :
à Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur a poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
HAUTE-LOIRE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE,
TARN-ET-GARONNE :
Un an, 16 fr.
Six mois, 9 fr.
Trois mois, 5 fr.
LES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16

25 centimes la ligne
RÉCLAMES,
50 centimes la ligne
Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors, au bureau du Journal
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.
— Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.		
FOIRES.		
DATE	JOURS	PL. VER.
4	Jeu. s.	St-Jeanne.
5	Samedi	s. Agathe.
6	Vendr.	s. Hyacinthe.

LUNAISONS.		
Q.	D.	Q.
2	à 7 h.	48' du mat.
9	à 7 h.	58' du mat.
15	à 11 h.	18' du soir.
25	à 10 h.	12' du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.
M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.
L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
8 heures du matin.	Gramat, (Figeac Brives, Tulle).	7 h. du s.
7 h. 30' du matin.	Valence-d'Agen (Midi, Bordeaux).	7 h. du s.
9 h. 15' du matin.	Libos (Paris, Limoges, Périgueux).	4 h. 30 m. du s.
	Montauban (Causade, Toulouse).	7 h. du m.
	Cazals (Gourdon, Martel, Sarat).	
10 heures du soir.	Cabrèrets (St-Géry).	7 h. du s.
	Castelnau-de-Montratier (Limogne).	

Cahors, le 30 Janvier 1864.

BULLETIN

Le désaccord qui existe à Berlin, entre le gouvernement et les députés, vient de motiver la résolution prise par M. de Bismark de renvoyer la nouvelle Chambre. Partout ailleurs, lorsqu'un ministère est en opposition avec les représentants de la nation sur les questions d'intérêt public, il se retire, et le chef de l'état l'approuve : l'Espagne en fournit aujourd'hui un exemple. — En Prusse, on agit différemment : M. de Bismark dit à la chambre qu'il renonce à l'espoir de s'entendre avec elle sur les affaires du pays, et qu'il se croit obligé d'en prendre, seul, la direction et la responsabilité. Et, partant, il renvoie la chambre.

Avant de se séparer, le président a fait entendre à la chambre une vive allocution; en voici quelques passages :

« Le peuple sait à qui en est la faute si cette session si remplie de travaux pénibles n'a pas eu le résultat désiré. La lutte provoquée par la réorganisation illégale de l'armée et une administration sans budget continue toujours, bien que la Chambre ait été réélue trois fois, et cette lutte prend constamment de plus grandes proportions. L'achèvement de la Constitution est arrêté; les principes libéraux de 1853 sont abandonnés; ces paroles royales : « Il faut que le monde sache que la Prusse est prête à protéger par tout le droit » s'effacent dans notre pays comme en Allemagne... Mais la Constitution jurée est la bannière victorieuse autour de laquelle se rallie le peuple prussien, et qu'il défendra par tous les moyens légaux contre les actes illégaux. »

Le président a terminé son allocution aux cris de : Vive le Roi! vive la constitution! vive le peuple constitutionnel de la Prusse!

La clôture de la session des chambres prussiennes cause une assez vive sensation dans le monde politique. Cependant, on persiste à croire que cet incident, quelque grave qu'il soit, n'aura

sur la situation aucune fâcheuse conséquence intérieure du pays.

Très prochainement vont avoir lieu les élections pour le Rigsraad ou assemblées communes du Danemark et du Schleswig. Immédiatement après seront convoqués les états du Holstein.

En attendant, les troupes austro-prussiennes continuent leurs mouvements : il est déjà passé par Hambourg de 15 à 20 mille Prussiens.

Le Morning-Post dit que l'alliance de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de la Suède et de l'Italie est le seul moyen de garantir l'intégrité du Danemark.

Malgré les déclarations pacifiques du gouvernement de Turin, on ne cesse pas de prendre, à Vienne, des précautions en vue d'une agression sur le Mincio ou dans l'Adriatique. Une correspondance de Vérone fait connaître que l'on prépare dans cette ville des logements pour douze mille hommes, incessamment attendus à titre de renfort de la garnison, laquelle est déjà très-considérable.

Plusieurs combats sanglants nous sont signalés par les dépêches de Cracovie. Si l'avantage n'est pas toujours du côté des Polonais, il est certain que l'insurrection se montre partout forte et vive et que ses soldats sont déterminés à vaincre ou à mourir. Nous lisons à ce sujet dans le Journal de Posen :

Encore un chef intrépide, M. Nowichi, qui a été tué! Il est mort en véritable héros. Avec son sabre, il avait coupé les lances des cosaques qui voulaient le prendre vivant, et il avait blessé grièvement plusieurs de ses adversaires. Voyant qu'il ne pouvait plus se défendre, et ne voulant pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis, il dit aux cosaques, en montrant sa bourse : J'ai là une grosse somme, mais vous ne l'aurez qu'après m'avoir tué. Les cosaques ne se firent pas dire deux fois, et percèrent de trois coups de lance la poitrine du malheureux jeune homme. Un d'eux lui trancha la tête.

festations en sa présence; mais mon cœur, qui débordait de félicité, éclatait, s'il lui fallait la comprimer! car, dans mon délaînement, je n'aime que ma mère, l'infortunée Pologne!

— Pauvre femme, si jeune et déjà délaissée! L'Empereur m'a parlé de votre triste sort.

— L'Empereur, murmura la comtesse. Marie-Thérèse tout absorbée par la pensée d'un projet de mariage, ne s'aperçut pas qu'elle tressaillait de tous ses membres.

— Vous êtes beaucoup trop jeune pour rester veuve! reprit-elle. Dieu a créé la femme pour être épouse et mère, pour aimer un mari et pour donner des enfants à sa famille et à l'Etat. Heureuse celle qui est appelée à remplir cette sainte mission, sans que le destin, lui ait imposé, en outre, d'autres soucis et d'autres devoirs plus difficiles!

Et Marie-Thérèse avait tourné involontairement ses regards vers le portrait de l'empereur François, appendu entre deux fenêtres.

— Les couronnes et les grandeurs terrestres ne sont pas à envier, continua-t-elle, car les premières sont très-lourdes, et les autres nous coûtent bien des douleurs et des déceptions. Mais le sort d'une femme heureuse qui aime son mari, est digne d'envie, et quand je la vois au milieu de ses enfants, elle est, à mes yeux, le symbole du bonheur terrestre. Il faut donc vous marier, et je me charge de vous choisir un mari digne de vous, un riche et brillant parti.

— Madame, je suis pauvre, et jamais je ne supporterai l'humiliation d'entrer pauvre dans le palais d'un riche époux.

— Il n'en sera pas ainsi non plus! Je chargerai mon envoyé à Saint-Petersbourg d'intercéder auprès de Catherine pour vous faire rendre vos immenses biens, injustement confisqués par le gouvernement russe. Ce serait un acte de justice expiatoire de bien

Pour mettre les Russes dans l'impossibilité d'opérer leur mouvement de concentration, les insurgés ont enlevé les rails du chemin de fer de Varsovie à Vienne, dans les environs de Nowosk. Les Russes sont parvenus à rétablir la circulation.

Maximilien doit être rendu, dit-on, dans le mois de Paris à la fin de S. A. I. est attendue à de mars, et février ou dans les premiers jours de mars.

On reçoit, par voie d'Angleterre, des nouvelles du Mexique portant que les troupes de Juarez ont été complètement battues et que l'ex-dictateur est en fuite.

Le jeune roi des Hellènes, va-t-il, ainsi qu'il en a le droit, dissoudre l'assemblée avec laquelle il ne peut régner, ou bien fera-t-il trancher la question par le suffrage universel? Telle est déjà la situation faite au roi Georges. Les hommes sensés ne voient le salut de la Grèce que dans une franche manifestation populaire.

En Amérique, les nouvelles du théâtre de la guerre sont sans intérêt. Aucune des deux armées, dit la dépêche, n'a fait de mouvement important.

A. LAYTOU.

L'amendement proposé par M. Thiers a été repoussé par 201 voix contre 47. C'est pour la troisième fois que le Corps législatif s'associe énergiquement, sur la question du Mexique, à la politique de l'Empereur. Cette nouvelle adhésion, après l'attaque violente des partis, est plus significative que les précédentes. La France applaudira à ce vote; car elle voit que la vérité est où a été le sentiment du devoir, de l'honneur national, des intérêts de la nation; elle est avec l'Empereur, qui, en obtenant toutes satisfactions pour notre honneur et toutes garanties pour l'avenir termine l'œuvre de la guerre par l'œuvre de la civilisation.

Pour extrait : A. LAYTOU.

d'autres actions. Rentrée en possession de votre fortune, vous apporterez à votre mari une superbe dot.

— Si je les recouvre, mes biens deviendront exclusivement une vaste maison de refuge pour tous les Polonais, pour tous ceux qui souffrent et qui sont malheureux, qui ont sacrifié à leur patrie leur fortune et leur repos, leur bonheur et leur santé. Ma personne et ce que je possède appartient à la Pologne, et ce que je ferais un crime de chercher un bonheur qu'elle ne partagerait pas; tant qu'elle gémera, jamais je ne serai heureuse!

— Mais elle le redeviendra. Nous la protégerons si puissamment, avec le concours de la France, que Catherine se départira de ses prétentions; il sera facile alors de réconcilier le roi avec les confédérés. Le roi est un excellent homme au fond; il se prêtera à leurs prétentions équitables, et, de leur côté, ils se montreront conciliants, pour rendre enfin la paix au royaume. Nous nous chargerons volontiers de la médiation, et il ne tiendra qu'à la Pologne de retrouver le bonheur.

— Il ne tiendra qu'à elle! s'écria la comtesse, levant un douloureux regard vers le ciel. Il y a des peuples, comme aussi des hommes, qui paraissent condamnés par le sort à sacrifier, mais en vain, leur vie à la recherche du bonheur. Tels sont les Polonais! En dépit des plus nobles efforts, des plus généreux sacrifices, ils n'ont jamais rencontré que le malheur. La liberté est leur idole; mais, quoiqu'ils aient répandu leur sang pour elle sur cent champs de bataille, les liens de la servitude se resserrent de plus en plus.

— Nous les briserons ces liens, dit Marie-Thérèse, nous rendrons la liberté à la Pologne, tandis que nous chargerons la belle comtesse Wielopolska de ces chaînes qui affranchissent la femme, car l'amour seul nous rend libres, et je vous trouverai un

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).
Londres, 28 janvier.

On lit dans le Morning-Post :
— La flotte du canal est appelée pour recevoir l'ordre de faire des préparatifs militaires. L'artillerie est disposée pour le service. Les autorités militaires et navales sont avisées. Les moyens de transport pour le Danemark sont faciles. Heligoland sera une base utile d'opérations. Les Allemands apprendront bientôt qu'il faut nous prendre au sérieux.

Francfort, 28 janvier.

Dans la séance tenue aujourd'hui par la diète germanique, la Hesse-Electorale doit proposer l'ordre du jour sur le rapport de M. Von der Pfordten, relatif à la question de succession des duchés. L'Autriche et la Prusse combattent les conclusions de ce rapport.

Copenhague, 28 janvier.
— La chambre danoise a discuté l'Adresse.

Le président du conseil, répondant à une question de M. Plong, a dit :
Il est difficile d'indiquer l'arrangement qu'on accepterait et il serait beaucoup plus facile d'indiquer celui qu'on n'accepterait pas. Quant à moi, je ne voudrais ni d'un Sleswig-Holstein uni, ni d'un Sleswig indépendant, ni d'un partage du Sleswig.

Le projet d'Adresse a été voté à l'unanimité par le Landsting.

Londres, 27 janvier.

Le gouvernement anglais a résolu d'augmenter son escadre dans la Méditerranée.

Dans le cas où les hostilités commerciales sur l'Eider, cette escadre serait envoyée immédiatement dans l'Adriatique.

Madrid, 27 janvier.

Aujourd'hui, à la chambre, sur une question d'ordre, 41 députés contre 34 ont émis un vote de blâme contre le président.

L'agitation est générale.

Hambourg, 28 janvier.

On mande de Kiel, en date d'hier, aux Nouvelles de Hambourg, que l'avant-garde prussienne, que nous verrons en avant. C'est demain, probablement, vers le commencement des mouvements des troupes canal de l'Elbe.

Berlin, 28 janvier.

Des lettres de Varsovie, en date du 25, annoncent la publication, dans le journal officiel, d'une instruction du général de Berg, d'après laquelle la Pologne

mari qui vous plaira et que vous aimerez!

— Votre Majesté me pardonnera d'oser la contredire, répliqua froidement la comtesse. J'ai fait un serment solennel sur le tombeau de ma mère : tant que je pourrai être utile à la Pologne, je vivrai pour ma patrie; si son malheur devient tel qu'elle n'ait plus besoin de ses enfants, je mourrai; si elle redevient libre et heureuse, je me retirerai dans un cloître pour ne faire que remercier le ciel de son bonheur. Je suis donc déjà fiancée : la fiancée de la mort ou du ciel.

— La fiancée du ciel! Il ne m'appartient pas de vous détourner ni de vous blâmer d'un pareil vœu; nous veillerons à ce que vous puissiez l'accomplir. Elle congédia la comtesse d'un signe de tête affectueux et lui donna sa main à baiser.

— Son Excellence le prince Kaunitz! s'écria le hussard de la chambre, au moment où la comtesse, arrivée près de la porte, s'inclinait pour saluer une dernière fois.

— Puis-je entrer, Majesté! demanda Kaunitz.

— Le prince sait que ma porte ne lui est jamais interdite, répondit vivement l'Impératrice.

— En se croisant avec la comtesse, Kaunitz fixa sur elle son regard froid, et un sourire ironique vint contracter ses lèvres; puis il s'avança vers Marie-Thérèse, qui venait de se rasseoir sur son fauteuil.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 30 janvier 1864.

UN ÉPISODE DU RÈGNE DE

MARIE-THÉRÈSE

NOUVELLE HISTORIQUE

D'APRÈS L. MUHLBACH.

PAR LA VICOMTESSE DE LERCHY.

— Marie-Thérèse —

(Suite.)

— Vous blasphémez, dit l'Impératrice d'un ton sévère en faisant le signe de la croix. Je ne suis que l'humble servante du Seigneur, et je pense accomplir sa volonté en m'intéressant à la Pologne. N'ayant pour mobile ni l'ambition, ni la vanité, je n'écoute que mes convictions et mon cœur; auSSI, je le répète, les confédérés peuvent compter sur moi, car eux seuls en Pologne possèdent encore le sentiment de l'honneur et de la loyauté.

— Ils voulaient mourir avec ce sentiment; maintenant ils vivront! s'écria la comtesse rayonnante de joie. Ah! que Votre Majesté me pardonne ces mani-

La reproduction est interdite.

